

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DEMI-QUARTIER

775, route d'Etraz
74120 DEMI-QUARTIER
(Haute-Savoie)
Arrondissement de BONNEVILLE

N° DEL 2022 - 45

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six juillet, le Conseil Municipal de la Commune de **DEMI-QUARTIER**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Stéphane ALLARD**.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juillet 2022

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice :	14	Pour :	13
Présents :	13	Contre :	0
Représenté :	1	Abstention :	0
Suffrages exprimés :	13		

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Stéphane ALLARD, Maire, Pierre SOLLE, Sandrine LOMBARD-DONNET, Bertrand MARIN-LAMELLET, Adjoint, Gaspard CHATELLARD, Jean-Pierre SOCQUET, Catherine CABROL, Pascal BRONDEX, Muriel MORAND, Céline GACHET, MONGET Catherine, Marie-Laure GAIDDON.

EXCUSE : Monsieur Jérémie MARIN (pouvoir à Monsieur Stéphane ALLARD).

ABSENTE : Madame Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET.

Madame Muriel MORAND a été élue secrétaire de séance.

OFFRE DE CONCOURS DE MONSIEUR ANTOINE BERGEOT CONCERNANT LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ROUTE DU PETIT BOIS :

Monsieur le Maire indique que suite à l'octroi du permis de construire n° PC07409922A0003 pour une maison individuelle, sur la parcelle B n° 2203 route du Petit Bois au lieu-dit « les Berthelets », il s'avère nécessaire de réaliser une extension du réseau électrique pour alimenter ce terrain, conformément à la demande d'ERDF du 7 juin 2022.

Monsieur Antoine BERGEOT, bénéficiaire du permis de construire concerné, a proposé de prendre en charge la partie financière des travaux due par la commune.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'une offre de concours à passer avec Monsieur BERGEOT, précisant le montant et les modalités de sa participation financière. Monsieur BERGEOT s'engage à concourir au budget communal pour la somme de 2 944.80 € HT. En cas de non réalisation des travaux, la présente offre de concours deviendrait caduque.

Invité à se prononcer sur cette proposition, **le Conseil municipal**, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

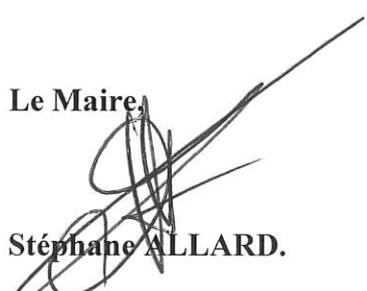
1°) **ACCEPTÉ** l'offre de concours financier de Monsieur Antoine BERGEOT pour les travaux d'extension du réseau électrique au lieu-dit « Les Berthelets » pour la parcelle B 2203, à hauteur de 2 944.80 € HT, soit 3 533.76 € TTC, suivant le plan présenté par ERDF ;

2°) **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention à passer avec Monsieur BERGEOT, précisant le montant et les modalités de versement de sa participation financière.

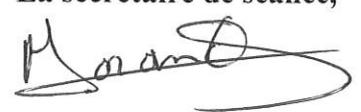
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Suivent au registre les signatures.
Pour copie certifiée conforme. DEMI-QUARTIER, le 27 juillet 2022

Le Maire,


Stéphane ALLARD.

La secrétaire de séance,


Muriel MORAND.

Certifié exécutoire :

Télétransmis en S. Préfecture le **01 AOUT 2022**

Publié électroniquement le **01 AOUT 2022**